

AVIS
 Les abonnements sont en ar-
 rière et de 15 de chaque mois.
 Les annonces de mariages
 et sépultures seront publiées sur paiement de 25cts.
 Toutes correspondances concernant l'administration, la rédaction, etc. et tout envoi d'argent devront être adressés comme suit:
 L'Echo de Montmagny P.Q.

L'ECHO DE MONTMAGNY

Journal Independant, Religieux, Agricole et Litteraire

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS

EDITEUR-PROPRIETAIRE, A. Caron.

| Fais ce que dois |

REDIGE EN COLLABORATION.

ABONNEMENTS

Un an, comté de Montmagny, \$2.50
 6 mois.....30cts
 Provinces et pays étrangers..... \$1.00
 3 " 55cts
 Strictement payable d'avance.

ANNONCES

1ère Ins. 10cts. ligne
 Insertion subséquente 8cts la ligne.

VIN MORIN CRESO-PHATES

Prescrit Par Un Célèbre Medecin De Québec
 DANS UN CAS GRAVE DE GRIPPE, GUERISON RADICALE

La grippe, puisqu'il faut l'appeler par son nom, ce double fléau des villes et des campagnes, cette terrible maladie dont les suites sont si funestes, se niche un peu partout et fait trop souvent un grand nombre de victimes. Madame Lapierre, de l'Isle d'Orléans, est une de celles qui ont eu le plus à souffrir.

Voici, en peu de lignes, la narration qu'elle voulut bien nous faire de sa maladie et de son prompt rétablissement.

Au commencement de l'hiver, je pris du froid et tombai malade, accablée de douleurs. Comme le medecin était loin de chez nous, je pris donc sur moi de me soigner moi-même, m'appliquant les remèdes que je croyais les plus à propos.

Après quelques jours de traitement, je vis que mon mal empirait. Je souffrais de douleurs dans tout mon être. Comme complètement, une toux cruelle et insupportable s'était emparée de moi, menaçant vouloir ne plus me quitter!

Dans cet état misérable, je fis un effort surhumain et me fis conduire à Québec auprès du medecin qui déjà m'avait sauvé la vie, espérant qu'il le pouvait encore une seconde fois. Après m'avoir questionnée et examinée attentivement, il me dit que je souffrais d'un cas grave de grippe, que j'avais trop retardé à venir le voir, qu'il me fallait un remède prompt et puissant. Ayez, me dit-il, du Vin Morin Creso-Phates, suivez bien les directions et donnez-moi des nouvelles tous les jours.

Je fis de suite ce que me recommandait Monsieur le Docteur N. A.... J'achetai deux bouteilles de ce vin chez un pharmacien de la ville et retournai sans délai dans ma famille. A peine étais-je de retour que je commençai à faire usage de ce remède. Des les premières doses j'éprouvai du mieux. A mesure que j'en prenais, cette toux que je croyais incurable diminuait, emportant avec elle toutes mes autres douleurs. Quelques jours après, j'étais relativement bien. J'ai pris mes deux bouteilles, mes forces étant revenues, je discontinuai. J'étais guérie et n'ai rien senti depuis.

Gardez toujours de ce vin dans vos maisons, c'est une règle de prudence.

Robert l'Ange

On était au lendemain de cette sanglante bataille des plaines d'Abraham où, pour la seconde fois, le drapeau fleurdelisé avait lutté contre le léopard vainqueur. L'Angleterre, furieuse de la résistance héroïque qu'offraient nos braves et patriotiques ancêtres, avait voulu arracher des bords fleuris du gigantesque St-Laurent, les colons qui l'avaient rougi de leur sang.

Chaque jour des vaisseaux anglais, remplis de nobles déportés, laissaient Québec en destination des côtes du vieux monde. Ces guerriers vaincus, mais toujours superbés, réprimant leur honte d'obéir à un vainqueur tyrannique, se soumettaient chrétiennement après avoir dit un dernier adieu au vieux manoir qu'ils avaient défendu si noblement.

Un de ces vaisseaux-prisons, commandé par le Capt. W.... renfermait dans sa cale un prisonnier politique qui répondait au nom de Robert l'Ange. Sa taille était moyenne mais ses mouvements nerveux dénotaient une force plus qu'ordinaire, quoiqu'il ne l'eût jamais fait voir.

Le Capt. W.... avait à son bord un fidèle serviteur nègre qui passait pour un fier batailleur; soit par taquinerie ou pour toute autre cause, le capitaine qui avait beaucoup d'attachement pour ce nègre, l'avait surnommé "Petit Blanc."

Un jour que les prisonniers étaient montés sur le pont pour respirer l'air frais de la mer, les matelots plaisantèrent assez fortement Robert l'Ange sur sa prétendue force physique; celui-ci froissé dans son amour propre, leur répondit froidement qu'il se sentait de taille à se mesurer avec "Petit Blanc". Sur ces mots il se retira dans la cale avec ses compagnons et n'y pensa plus.

Cependant des matelots avaient saisi avec empressement le mot de défi échappé à Robert et avaient déjà fixé entre eux un jour pour la rencontre des adversaires. Plusieurs paris se firent en faveur de "Petit Blanc", car depuis la conquête on avait naturellement nourri un sentiment de rancune

contre les soldats français. Ces bruits étranges étant parvenus aux oreilles d'un vieillard ami de Robert, il embrassa chagement la cause de ce dernier, mais plutôt pour défendre un patriote que dans l'espoir de gagner un pari, car il comptait peu sur la force de Robert dans l'état de souffrance physique et morale où ce dernier se trouvait alors.

Quand il vit qu'il ne pourrait régler le différent, il alla trouver le capitaine et lui dit: "Capitaine, si vous oubliez assez les convenances pour permettre à deux de vos semblables de se battre sur votre bord, au moins ayez assez d'humanité pour donner aux combattants ce que vous appelez vous autres, Anglais, le fair-play. L'un est traité comme le fils d'un mylord, et l'autre mourant presque de faim, se consume dans un sombre et humide cachot. Donnez au moins à ce dernier un bon repas avant l'heure du combat."

Le capitaine, rougissant de dépit, ne put néanmoins refuser ce qui lui parut si naturel, et il ordonna sur le champ que l'on donnât des soins au prisonnier.

Le vieillard, presque joyeux, alla aussitôt en avertir l'Ange en lui annonçant l'heure du combat.

—Quoi! fit l'Ange avec surprise, ces fous-la pensent encore à cela?

—Oui, et tu vas te battre, interrompit le vieillard, comme s'il eut craint un refus.

—Oui, certes, et je leur ferai voir ce que que peut mon bras contre les anglais, répondit l'Ange avec des éclairs dans les yeux: je ne veux pas manger..... je me battraï comme cela.

—Non, prends quelque chose, cela te remontera le moral; songe que tu dois prendre tes précautions car tu défends notre honneur.

—C'est bien, je mangerai.... et puis il y aura toujours cela de pris sur la cargaison. Sur ces mots, il sourit bonnement et retourna parmi les prisonniers où il engagea une partie de cartes.

Ce jour-là le vaisseau présentait un aspect inaccoutumé. Sur le pont, on avait élevé des sièges en forme d'amphithéâtre pour faire assoir les nobles ladies qui devaient assister au combat.

La mer était calme; une faible brise venant du sud-ouest tempérait à souhait les rayons du soleil.

Au bout d'un instant le nègre, tout rayonnant, se promenait au beau milieu du pont, recevant les encouragements des matelots et répondant au sourire des ladies par un salut amical.

Le capitaine fit alors demander à Robert l'Ange s'il était prêt. Ce dernier ayant pris un bon repas monta lentement sur le pont et s'avança à la rencontre de Petit-Blanc qui lui tendit la main en disant: "Sois fier de presser cette main qui a abattu tant de Français." Un interprète traduisit en français ces mots insolents à Robert l'Ange.

Aussitôt le visage pâle de celui-ci s'empourpra de colère et ses noirs sourcils se froncèrent d'une manière terrible. Il saisit par un brusque mouvement la large main de Petit Blanc dans la sienne, et immobile en apparence il le regarda fixement les yeux dans les yeux pendant qu'il proférait ces paroles menaçantes: "A partir de ce jour elle n'en abattra plus." Tout à coup on vit le nègre chanceler et il s'abattit lourdement sur le pont aux pieds de Robert l'Ange. On s'empressa avidement autour du batailleur nègre évanoui, ne donnant plus signe de vie.

Robert en lui pressant la main comme dans un état la lui avait broyée entièrement. On lui fit respirer des sels et bientôt, l'air frais de la mer aidant, il remua faiblement ses lèvres pâtes, pendant que le vainqueur, attendant le moment de se reprendre, se promenait tranquillement non loin de là, les mains dans les poches de sa redingote.

Quelques instants après, il s'avança poliment et demanda au capitaine si son serviteur était prêt à recommencer. Le capitaine, embarrassé, demanda néanmoins à son Petit Blanc s'il était remis: "J'en ai assez", lui fut il répondu faiblement, pendant que deux yeux blancs se tournaient tout humides de larmes vers l'humble prisonnier de la cale.

J. H. DAIGNAULT.
 St-Félix, Man., 29 octobre, 1897.

Si vous toussiez

Si vous toussiez prenez le BAUME RHUMAL, il guérit quand les autres remèdes n'apportent aucun soulagement. C'est un vrai trésor pour ceux qui l'emploient.

L'ESPION

Un beau roman dont la scène se passe en Alsace, du temps de la guerre Franco-Prussienne en 1870-71. Les incidents dramatiques et touchants du récit attirent toutes les sympathies. Cette histoire est contenue, au complet, dans le 47ème numéro de "La Bonne Littérature Française," pour décembre 1897, un numéro qui renferme en outre des sujets intéressants, toutes sortes de sujets.

Ce numéro sera envoyé à toute adresse sur réception de 10cts. en argent ou 11 cts. en timbres-poste, canadiens ou américains par messieurs Leprohon & Leprohon, Libraires-Editeurs, No. 1629, Rue Notre-Dame, Montréal, Canada.

Les propriétés du Menthol

Le MENTHOL est bien efficace dans tous les maux de poumons et des bronches et toujours prescrit par les plus éminents médecins, et la seule préparation qui le contient est le MENTHOL COUGH SYRUP.

Annoncez dans l'"ECHO DE MONTMAGNY."

EDMOND BELANGER & Cie

UN DES MAGASINS DES MIEUX ASSORTIS DE LA VILLE DE QUEBEC.

Toujours en magasin un assortiment complet de Marchandises de goût pour dames.

Specialite : Etoffes à Robes et à Costumes.

BLOUSES
 Pour Dames,
 Dans tous les prix.

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en TWEED, SERGES et CHEVIOTS pour habillements de Messieurs.

Aussi un grand assortiment de Hards faites dans tous les prix.

Tailleur d'expérience à l'établissement.

TAPIS, PRELARTS, un choix considérable.
 RIDEAUX, PORTIERES, POLEL et tout ce qu'il faut pour garnitures de fenêtres. MALLES, VALISES, SATCHELS, PELLETIERES, CASQUES de toutes sortes. MANCHONS, CACHE-NEZ, MINOUS, ROBES DE CARIOLES, Etc.

E. Belanger,
 29 Rue Notre-Dame,
 et 86 Côte de la Montagne, Québec.

VIN de QUININE CAMPBELL

Guérit les Rhumes
 Rend le Sommeil
 Restore les Forces

UN TONIQUE IDEAL

K. CAMPBELL & CIE, Mfrs, Montreal

Nouvelles générales

—La population juive de Montréal est de 9,000 âmes.

—Les journaliers, au Japon, gagnent une moyenne de 15 centins par jour.

—La reine Victoria compte aujourd'hui 67 descendants. Pas de danger que la succession au trône d'Angleterre sorte de sa famille, au moins aussi longtemps que le peuple anglais sera fidèle à la royauté.

—Miss Hélène Gould, la fille du "roi des chemins de fer", et qui a hérité pour sa part de vingt-cinq millions de dollars sur l'immense fortune de son père va, paraît-il, faire ses études de droit, afin de se faire recevoir avocat.

—Les journaux anglais annoncent la mort d'une dame John Jones, qui a eu trente-trois enfants, dont trente étaient jumeaux.

Mariée à 21 ans, cette femme a eu "quinze fois de suite" des jumeaux puis trois enfants l'un après l'autre qui n'ont, d'ailleurs, pas vécu.

—La paroisse la plus populeuse des Etats-Unis est celle de Stanislas de Kotska, à Chicago. Elle renferme 30,000 communicants, et souvent plus de 15,000 personnes y assistent à la messe, le dimanche.

Les revenus annuels de cette gigantesque paroisse dépassent, dit-on, la somme de \$125,000.

—Paris renferme quatorze maisons de refuge pour les personnes sans feu ni lieu.

L'an dernier, ces maisons ont donné asile à 14,000, dont 1,500 femmes et 2,600 enfants.

Parmi ceux qui y ont cherché refuge on compte des professeurs, des étudiants, des instituteurs, des auteurs, des journalistes, des acteurs et des chanteurs.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la suscription "Soumissions pour brise-lames de l'Anse aux Gascons" seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi le 20 Janvier prochain pour la construction d'un brise-lames à l'Anse aux Gascons, comté de Bonaventure, Province de Québec.

Les plans et devis pourront être vus au bureau du Comis des Travaux Publics du Canada, bureau de poste, Québec, et au bureau du maître de poste de Port Daniel Est, ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté sur une banque incorporée pour la somme de douze cents piastres (\$1200.00) et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
 E. F. E. Roy,
 Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics
 Ottawa 22 décembre 1897.

N. B. Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour jetée en pilotis à Matane" seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi le 20 janvier prochain, pour la construction d'une jetée en pilotis à Matane comté de Rimouski P. Q.

Les plans et devis pourront être vus au bureau du comis des Travaux Publics du Canada, bureau de poste Québec et au bureau du maître de poste de Matane, ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque sur une banque incorporée, pour la somme de dix-huit cents piastres "1800.00" et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
 E. F. E. Roy,
 Secrétaire.

Ministère de Travaux Publics
 Ottawa, 22 décembre 1897.

N. B. Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

PARFUMS

Pour les bons parfums, allez à la Pharmacie Montmagny.

HEURES DE BUREAU : 8 hrs A. M.
à 9 hrs P. M.

Dr. A. Lantier,
DENTISTE

50 Rue Couillard, vis-à-vis
la Maison Livernois, Québec.

Téléphone : 711

ON ADMINISTRE LE GAZ
VÉGÉTAL.

Dr S. Gaudreau,

DENTISTE,

123, RUE SAINT-JOSEPH,
QUEBEC.

Pour vos Papeteries,

Adressez vous à

P. GAUVREAU, Libraire,
122 Côte la Montagne, Québec.

Vous y trouverez un choix complet de
Papeteries, Livres de classe Livres de
prières, Chapelets, Livres de mémoires,
Articles de bureau et aussi Cartes géo-
graphiques montées ou non montées.

Vous pourrez avoir aussi Livres de
tous genres pour municipalités, tels que
Rôles de Cotisations, de perception, d'é-
valuation, Livre de caisse pour munici-
palité scolaire, Livres de compte, Etc.

Essayez nos prix.

AVIS.—Les commandes par lettres
reçoivent une attention toute particu-
lière.

P. GAUVREAU, Libraire.

Docteur F.-S. Caron,

Gradué de

L'UNIVERSITE LAVAL,
ST-EUGENE, Comté de Pislet.

1er Mai 97

GEO. W. PION, L.L.B.,
NOTAIRE de la SOCIÉTÉ de PRÊTS
et de PLACEMENTS, de Montréal

Gradué de l'Université-Laval
—MONTMAGNY—

Une attention spéciale sera portée
aux règlements de Successions, Prêts
d'argent en aucun temps.

Consultations gratuites.

BUREAU : Rue Saint-Louis.

MONTMAGNY

A.E. MICHON

AGENT
DE
Journaux

"La Presse,"

"Le Soleil,"

"L'Événement,"

"La Patrie,"

"Le Cultivateur"

Et autres.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

FÊTES DE NOËL ET DU JOUR
DE L'AN

Des billets d'excursion aller et retour
seront émis par tous les agents de ce che-
min de fer depuis le 21 décembre 1897 au
1er janvier 1898, inclusivement, au taux
d'un simple billet de première classe, bon
pour revenir pas plus tard que le 7 jan-
vier 1898. Les billets ne seront pas bons
après la date de l'émission.

Des billets d'excursion aller et retour
seront émis à la date ci-haut mentionnée
aux taux d'un simple billet de première
classe, bons pour retourner pas plus tard
que le 7 janvier 1898.

Les billets ne seront pas bons pour al-
ler après le 1er janvier 1898. Tous les bil-
lets sont bons seulement pour un voyage
continu dans l'une ou l'autre direction.

D. POTTINGEE,
Gérant-Général.

Office du Chemin de fer,
Moncton, N. B.

10 Décembre 1897

"ON DEMANDÉ des agents actifs
et bien recommandés pour représen-
ter une des premières compagnies
d'assurance sur la vie dans les com-
tés de Montmagny, L'Islet, Kamou-
raska, Témiscouata, Rimouski, Chi-
coutimi & Matane. L'expérience n'est
pas requise. Ceux qui ont perdu
leur emploi au gouvernement ou qui
n'ont pas eu de succès dans le com-
merce peuvent se créer une position
avantageuse. S'adresser A. B. C.,
Boîte de Poste 2375, Montréal.

MONTMAGNY, 31 Décembre 1897

Bonne et heureuse

année.

Nous disons bien sincèrement à
tous les lecteurs de L'ECHO DE
MONTMAGNY : " Bonne et heureuse
année "

Que l'année 1898 qui se lève
vous apporte l'accomplissement
de vos chers désirs, c'est là notre
vœu bien sincère en cette solen-
nelle circonstance du renouveau.
Que ceux qui ont eu des chagrins,
durant le cours de l'année qui
vient de se terminer, voient la joie
envahir leurs demeures ; que tous
ceux qui ont eu des revers de for-
tune, voient la chance leur sourire
de nouveau et des succès inespérés
leur donner de justes compensa-
tions.

L'année 1897 a vu s'accomplir de
grands événements au milieu de
nous ; notre équilibre politique a
été complètement changé ; une
ère nouvelle, pleine de brillantes
promesses, a été inaugurée avec
éclat.

Nous souhaitons aux hommes
politiques qui nous gouvernent
une grande prudence et une gran-
de sagesse. Nous souhaitons à
nos compatriotes la prospérité et
une longue vieillesse ; à ceux qui,
dans les prochains douze mois,
partiront pour le grand voyage
d'où l'on ne revient jamais, nous
souhaitons un passe-port en bon-
ne et due forme, qui leur assure
l'accès du séjour de bonheur éternel
auquel nous aspirons tous ; et à
ceux qui doivent continuer la
route avec nous, nous souhaitons
la bonne volonté, gage de la paix
et du vrai bonheur.

Le Pape a parlé

Sa Sainteté Léon XIII vient d'a-
dresser une lettre encyclique à L. L.
G. G. les évêques du Canada, sur la
question des écoles du Manitoba.
Nous donnons ci-après, un résumé
télégraphique de cet important docu-
ment, dans lequel notre Très-Saint
Père désapprouve l'acte de 1890, abo-
lissant les écoles séparées du Mani-
toba. Sa Sainteté reconnaît que cette
legislature manitobaine, mue par l'a-
mour de la justice, s'efforce d'appor-
ter un remède aux maux dont ont
souffert nos coreligionnaires, par la
passation de cette loi de 1890, et que
l'acte de 1897 est un bon pas dans
cette direction. Cette lettre, pleine
de cette sublime sagesse qui préside
à tous les actes de Sa Sainteté, déclare
que cette loi n'est pas suffisante et
que les catholiques doivent travailler
pour obtenir ce qui leur est légitime-
ment dû. Notre Saint-Père ne sug-
gère aucun moyen particulier pour
arriver à cette fin ; mais Elle compte
sur la justice de la cause en litige,
sur l'esprit d'équité qui anime ceux
qui sont plus spécialement chargés
de régler cette question si difficile et
si importante, et surtout, sur l'union
de toutes les bonnes volontés et sur
la plus scrupuleuse prudence de tou-
tes les classes dirigeantes.

Léon XIII conseille aux catholi-
ques de ne pas refuser les concessions
que le gouvernement Grey nous
a faites, mais d'accepter ce règlement
comme un premier pas, vers un état
de choses plus désirable et plus satis-
faisant. Il préche la conciliation
comme le moyen le plus favorable
pour arriver à une heureuse solu-
tion.

Ce document admirable, émanant
du Chef de l'Eglise catholique, pro-
duira l'apaisement des esprits, et sera
un puissant adjuvant aux hommes
sincères et dévoués qui ont inaugu-
ré cette politique de paix et de concilia-
tion, qui a obtenu pour nos coreli-
gionnaires la reconnaissance de leurs
droits lésés par une loi tyrannique, et
tout à fait méconnu par les politi-
ciens qui ont régné de 1890 à 1897.

Attendons avec respect la promul-
gation de cette Encyclique qui réta-
blira définitivement la paix au mi-
lieu de nous, et travaillons comme
nous l'ordonne Notre Saint-Père le
Pape, à obtenir pour nos frères de
l'ouest, des écoles où ils enseigneront
eux-mêmes, à leurs enfants, et leur
langue et leur foi.

Rome, 24 décembre.

L'encyclique de Sa Sainteté Léon XIII
au sujet de la question des écoles du Ma-
nitoba a été rendue publique ce soir. En
voici le résumé :

Le Pape, après avoir parlé avec éloges
du Canada et des évêques canadiens, tra-
cite les lois de 1890 ; il développe les prin-
cipes de l'instruction catholique ; il con-

damne ce qui a été décrété en 1890 et
il ajoute que si les lois adoptées alors per-
mettaient parfois aux enfants catholiques
de fréquenter leurs propres écoles, ce n'é-
tait que dans les cas de force majeure et
qu'il n'en pouvait être autrement ; il parle
des droits des parents ; les Evêques
sont approuvés d'avoir résisté aux lois de
1890. Le Pape reconnaît que quelque
chose a été fait pour remédier aux lois de
1890 et dit que, dans les décisions aux-
quelles il en est arrivé, le gouvernement
du Manitoba était mu par l'amour de la
justice et par de louables intentions. La
loi adoptée pour remédier au mal est dé-
fectueuse et insuffisante. Des catholiques
demandent et ont le droit de demander
beaucoup plus. Les arrangements faits
peuvent être lettre morte à cause de cir-
constances locales. Les Evêques doivent
tendre à obtenir justice et poursuivre
cet objet avec zèle et prudence ; il ne
doit pas y avoir de discorde. Cependant,
pour parvenir à ce but, le Pape n'indique
pas de moyen ou de ligne de conduite
déterminés et particuliers. Mais, au con-
traire, il admet qu'il en existe plusieurs,
comme dans toutes les questions de ce
genre : il découle de ce fait qu'il peut y
avoir sur la ligne de conduite à adopter,
diverses manières de voir également bon-
nes et acceptables ; que personne donc
ne perde de vue cette règle de modération,
de douceur et d'amour fraternel ; que
personne n'oublie le respect qu'il
doit à son prochain ; mais que chacun pé-
se avec soin les circonstances avant de
déterminer quelle est la meilleure con-
duite à tenir et ne prendre aucune décision
sans consultation préalable avec les Evê-
ques. En ce qui concerne les catholiques
du Manitoba en particulier, le Pape ex-
prime la confiance que, Dieu aidant, ils
triompheront et obtiendront justice pleine
et entière. Cette confiance est fondée,
par dessus tout, sur l'excellence de leur
cause, puis sur la justice et la sagesse de
ceux qui gouvernent et, enfin, sur la bon-
ne volonté de tous les canadiens. Que la
minorité ne refuse pas la satisfaction par-
tielle qui lui est offerte, cette recomman-
dation doit au tout s'appliquer dans les
cas où soit la loi, soit les circonstances,
soit les bonnes dispositions de la popula-
tion offrent des moyens d'amoindrir le
mal et se circonscrivent le danger. Il est
absolument opportun et avantageux de
se prévaloir de ces moyens pour en tirer
tout l'avantage possible.

Le Pape parle ensuite de la nécessité
qu'il y a d'avoir des instituteurs hautement
qualifiés dans les écoles catholiques et,
enfin, avertit la presse qu'il lui
faut être modérée et éviter les personna-
lités.

Le Baume Rhumal

Par ses propriétés tonifiantes et
adoucissantes, par ses vertus curatives
et par son action prompte le
BAUME RHUMAL est le remède
qui convient à ceux qui toussent.

**GRANDS PROJETS AGRICOLES ET
INDUSTRIELS**

(De "La Semaine Commerciale")

Le Conseil d'Agriculture siège
cette semaine dans une salle du
Parlement. Il a entendu mardi
M. E. P. Bender, qui était appuyé
de M. R. H. Pope, le député de
Compton aux Communes.

Celui-ci a déclaré qu'il était en
train de former une compagnie à
Compton pour exploiter le procé-
dé de stérilisation du lait dont M.
Bender est le possesseur. Il a
attesté avoir conservé lui-même
pendant huit mois, à l'état abso-
lument frais, du lait ainsi traité,
et il est convaincu de pouvoir
payer aux cultivateurs \$1. les 100
lbs pour leur lait. M. Ben-
der a aussi réussi à former une
compagnie du même genre à Ha-
lifax pour exporter le lait aux
Antilles. Nous signalons l'occa-
sion en passant à nos concitoyens
en quête de placements ; une
compagnie devrait se former à
Québec. L'affaire est excellente,
et nous pourrions au besoin four-
nir tous les renseignements de-
mandés. En ce moment même,
les contagions causées par le lait
impur créent une véritable alarme
à Montréal. Avec le lait stérili-
sés, ce danger n'existerait plus.
L'entreprise ne mérite-t-elle pas
l'encouragement des capitalistes ?

M. Pope a aussi fortement ap-
puyé le projet d'abattoirs tel que
M. Bender le soumet aujourd'hui
au gouvernement. Les membres
du Conseil d'Agriculture ont
écouté l'exposé du projet avec
beaucoup d'intérêt. Ils ont
remis leur décision au lendemain.
Nous espérons qu'elle sera favora-
ble, car nous cherchons en vain
une seule bonne raison pour les
empêcher de recommander le pro-
jet au gouvernement. On ne de-
mande qu'un mot d'encourage-
ment. Le syndicat européen com-
mencera dès février la construc-
tion des abattoirs, et ouvrira dans
une de nos banques un crédit

permanent de \$250,000 pour cou-
vrir les achats de bétail. La ga-
rantie du gouvernement ne prendra
effet que lorsque l'abattage se
fera sur un train de 100 têtes par
jour, soit 30,000 par année, et en-
core sera-t-elle plus que couverte
par le produit de la vente des
peaux qui seront déposées au
nom du gouvernement.

Nous cherchons en vain où est
le risque. Le projet est irréa-
lisable, dira-t-on peut-être ; un
abattoir ne paiera pas : il n'y a
pas assez d'animaux pour l'entre-
tenir. Qu'est-ce que cela nous
fait ? C'est l'affaire du syndicat
étranger, qui sait ce qu'il a à faire.
Il possède quarante steamers et
des abattoirs immenses en Aus-
tralie, en Argentine et à la Nou-
velle-Zélande ; il contrôle un
vaste marché, ayant en Angle-
terre 6 à 7 cents gros clients assu-
rés qui n'achètent que de lui.
S'il n'y a pas assez d'animaux ici,
tant pis pour lui ; mais les incré-
dules ont-ils bien sûrs de ce qu'ils
disent ? Nous croyons au con-
traire que, sur ce point comme
bien d'autres, nos concitoyens n'ont
pas conscience de l'importance de
leur pays. On serait, par exem-
ple, bien empêché de dire com-
bien il entre de bétail à Québec
dans l'année. Nous avons eu la
curiosité de nous enquerir, et voi-
ci la première réponse. L'Inter-
colonial seul amène à Lévis, pour
le marché de Québec, une moyen-
ne régulière de 1000 bêtes à cor-
nes, 1500 porcs et 3000 moutons
par mois : ce qui, pour un seul
chemin de fer, représente un ap-
port de 12,000 bêtes à cornes, 18-
000 porcs et 36,000 moutons par
année. Nous ne parlons pas d'im-
agination, mais d'après informa-
tion prise à la source même. Le
Grand-Tronc, le Québec Central
amènent aussi leur fort contingent
et au parc Lavertu à Lévis, il est
venu par terre, de mai en novem-
bre, 3,355 bêtes à cornes, et 2488
veaux et moutons, 2500 têtes au
parc Leblond. L'abattoir projeté
trouverait donc ici même tout de
suite de quoi s'assurer la garantie
du gouvernement.

P. S. — Depuis que ce qui pré-
cède est écrit, nous avons le plai-
sir d'apprendre que le conseil d'A-
griculture a décidé de recomman-
der au gouvernement la demande
de M. Bender et le comité d'Agricul-
ture de l'Assemblée Législati-
ve en a fait autant. En outre de
M. Pope, M. Bender a été spécia-
lement appuyé par MM. Bernat-
chez et Aug. Dupuis ; M. Talbot,
M. P., pour Bellechasse, était
malheureusement absent, mais
avait aussi laissé savoir à ses col-
lègues qu'il était fortement en fa-
veur du projet.

Rhumatisme guéri

Jas McKee, Lindwood, Ont.
Lachlin McNeil, Mabou, C. B.
John A. McDoall, Amprior, Ont.
C. B. Billing, Markham, Ont.
John Mader, Mahone Bay, N. S.
Lewis S. Butler, Burin, Terre-Neuve.
Ces messieurs bien connus affirment
tous qu'ils ont été guéris par le LIN-
MENT MINARD.

L'industrie laitière

Aujourd'hui, cette industrie
tend à se développer de plus en
plus sur notre continent. Ouvrons
un peu les yeux, et nous verrons
que le gouvernement fait de
grands efforts afin de lui donner
tout le développement possible.
Notre beurre est maintenant ex-
porté dans des réfrigérants bien
équipés, sur les vapeurs trans-
atlantiques, ce qui signifie qu'à
son arrivée de l'autre côté de
l'Atlantique, il est tout aussi ferme
et dans d'aussi bonnes condi-
tions, que le jour même de sa con-
signation. Le gouvernement a
fait encore plus que cela. Une éco-
le d'industrie laitière est mainte-
nue par ce dernier, à St-Hyacinthe,
depuis plusieurs années, afin d'in-
culquer à ses étudiants, les con-
naissances requises que doit pos-
séder un fabricant de beurre ou
de fromage. Le fabricant, au sor-
tir de tels établissements, aura de
la théorie et, plus tard, avec de la

pratique, il deviendra un homme
vraiment compétent, capable enfin
de retirer tout le rendement pos-
sible du lait qui lui sera confié.
Soit dit en passant, la théorie ne
suffit pas, il faut de la pratique,
et de la pratique encore. Souvent,
très souvent même, l'on voit des
beaux diseurs vous parler d'agri-
culture ou d'industrie laitière
avec une verve endiablée, et ils
ne sont pas même capables de ti-
rer un sillon de charrue, ou vous
dire le degré de chaleur de la
crème, lors de son barattage.

A présent, cultivateurs, je m'a-
dresse à vous tous directement.
Vous venez de voir, n'est-ce pas,
ce que le gouvernement a fait
pour cette industrie, qui doit vous
intéresser à un si haut degré

Je vais vous donner quelques
conseils purement pratiques.
Je ne vous parlerai pas du per-
centage d'eau, de matières gras-
ses, de caséine, d'albumine, de
sucre de lait et de sels minéraux
que contiennent cent livres de
lait, pas plus que des proportions
de margarine, d'oléobutyne, de
butyryne, de caprine et enfin de
caproïne comprises dans une livre
de beurre, mais comme je tiens à
être absolument pratique, je vous
dirai seulement ceci : Soyez parti-
culiers sur le choix de vos vaches.

Ne gardez que de bonnes vaches
à lait. Une vache inférieure man-
ge autant qu'une bonne. Ne gar-
dez qu'un troupeau de vaches
bien proportionné à la grandeur
de vos terres ; ne les laissez pas
paître dans les broussailles, sur
la lisière d'un bois, par exemple.
Le lait d'une vache qui aura
ainsi accès à un tel pâturage sera
mauvais et, bien entendu, le beur-
re le sera aussi. Voyez à ce qu'il
n'y ait rien dans vos champs qui
soit de nature à jeter des miasmes
(puanteur) dans l'air. Une vache
en contact avec un tel air nausé-
bond n'aura jamais un lait agréa-
ble. Soyez très hygiéniques sur
ce point. Ne mêlez jamais du
lait chaud avec du lait refroidi.
Tenez vos bidons dans l'eau froide.
N'oubliez pas que le lait forcé
par la chaleur n'a jamais le
rendement d'un lait normal. Bras-
sez votre lait afin de lui enlever
l'odeur animale. Lavez vos bi-
dons chaque jour et avec le plus
grand soin. Soyez d'une sembla-
ble propreté chaque fois que vous
aurez à traire vos vaches. La pro-
preté est le mot d'ordre dès qu'il
est question d'industrie laitière.
Soyez très honnêtes, c'est-à-dire
n'adultérez pas votre lait en y
mêlant de l'eau, ou bien en en-
levant la crème. Quel vil larcin !...
En faisant ainsi, vous volez votre
voisin et vous compromettez tout
un établissement. Quelle res-
ponsabilité !.....

A présent, comme dernier con-
seil et cela en terminant, j'ajou-
terai ceci : Lorsque vous serez sur
le point d'acheter une vache à
lait, regardez-la bien, voyez si
tout son ensemble est bien fémi-
nin, c'est-à-dire svelte, délié, élé-
gant, et s'il n'y a rien chez elle
qui ressemble au bœuf ; alors si
tous ces caractères se rencontrent,
faites votre achat et vous courrez
une grande chance d'avoir une
bonne vache à lait.

UN COLLABORATEUR.

RECIT DU JOUR DE L'AN

Ma sœur, alors qu'elle était grnde
comme ça, croyait tout naïvement que
les présents du jour de l'an lui étaient
apportés par le bon saint Nicolas, le
patron de l'enfance. Or, une année
qu'elle avait été moins sage que d'or-
dinaire, ma mère lui avait souvent
dit :

— Prends garde, Antoinette ! ta con-
duite fait, pour sûr, beaucoup de peine
au bon saint Nicolas, et peut-être
ne l'apportera-t-il rien au jour de
l'an !..

Cette menace produisait, ordinaire-
ment, un bon effet, car durant cinq
minutes au moins, elle demeurait tran-
quille comme une de ses poupées en
cire.

Les mois et les mois se passèrent
ainsi... et, soudain Noël se présenta.

Le petit Jésus qui chaque année,
avait l'habitude de remplir son bas,
jusqu'au bord, de bonbons succulents,
avait été cette fois d'une parcimonie
qui la punissait beaucoup et n'aurait
pas très bien pour le commencement
de l'année, car saint Nicolas n'habitait

il pas le paradis et n'est-il pas soumis entièrement au pouvoir de Jésus ?

Aussi, la pauvre avait délaissé ses jeux et passait ses récréations dans un petit coin, seule, songeant à ce qu'il lui faudrait faire pour regagner les bonnes grâces du distributeur des récompenses.

Le soir de la fin d'année j'étais dans ma chambre, accoudé, selon mon ordinaire, sur ma table de travail, en train de lire, lorsque j'entendis quelqu'un heurter faiblement à ma porte. J'ouvris ! C'était ma sœur. Toute pâle, vêtue de son costume le plus modeste, elle me demanda tout bas, avec des soupirs dans la voix, si je voulais lui dire *quelque chose* ?

Sachant le désespoir de la pauvre petite je la pris dans mes bras et l'amenai à s'asseoir avec moi, afin de la renseigner le mieux possible, car franchement, sa douleur me faisait peine.

Le bonheur est trop rare dans l'âge mûr, pour diminuer celui des enfants volontairement.

Alors, d'un grand sérieux, elle voulut savoir s'il n'y avait pas un moyen de communiquer avec le bon saint Nicolas.

— Je voudrais le voir afin de lui demander pardon de ma conduite passée et lui promettre de l'avenir de faire beaucoup mieux. Il me l'accordera je le sais... il n'est pas rancunier le bon saint Nicolas. Puis, s'il veut tout oublier, je deviendrai si gentille qu'il en sera flatté, vrai ?

Cette qu'elle m'annonça par surprise, aussi je balbutiai, au hasard, les paroles suivantes :

— Avant de te coucher, ajoute à ta prière du soir, une demande au petit Jésus, afin qu'il te permette de voir saint-Nicolas en rêve. C'est le seul moyen de communiquer avec lui...

Cela lui parut si simple qu'elle fut complètement rassurée. J'en profitai pour la reconduire à sa chambrette. J'avais mon idée ! Sans rien dire à personne, j'allais lui acheter quelques bibelots et les placer discrètement près de son lit. Il me semblait impossible de lui laisser commencer l'année sans jouets. Quel crève-cœur, quel chagrin pour elle ?

Je passai mon paletot et je sortis. Une heure plus tard mon plan était mis à exécution...

Le lendemain matin toute la famille était réunie à la table, moins la petite sœur, lorsqu'à tout-coup nous l'entendîmes pousser des cris joyeux, puis elle descendit bruyamment. Enfin, elle arriva à nous tenant une brassée de jouets qu'elle posa là, et n'a rien de plus pressé que de dire en faisant mille gestes :

— J'ai rêvé cette nuit au bon saint Nicolas. Des petits oiseaux m'ont transporté à sa demeure, au moment où il se préparait à descendre sur la terre... pour faire sa tournée ! Je me suis étée à ses genoux, je lui ai demandé pardon... je lui ai promis d'être mieux... puis je l'ai embrassé ! Il a souri et m'a dit d'une voix douce :

— C'est bien ce que tu fais là, je te récompenserai. Alors, les petits oiseaux m'ont ramenée à mon lit... Te nez, voyez ce que j'ai trouvé ce matin. C'est bien plus que les autres années. Sont-ils beaux ? Sont-ils jolis ? N'est-ce pas maman que j'ai bien fait de demander pardon ?

Quel air heureux et calm tout à la fois n'avait-elle pas en disant ces mots !

Maman, bien que ne sachant pas d'où lui venait tout cela, saisit l'occasion de lui faire la morale. Et, après nous avoir fait partager sa joie pendant quelques minutes, petite sœur retourna à sa chambre pour se faire habiller. Sitôt partie, une explication eut lieu. Notre bonne mère ne lui avait rien retranché... et moi... je lui avais donné. Voilà pourquoi, par une coïncidence curieuse, Antoinette, cette année-là, vit saint Nicolas et reçut un surplus d'étranges.

E. Z. MASSICOTTE.

— Le "Globe", de Toronto, dit qu'il ne sera pas offert de second terme à Sr Adolphe Chapleau, mais qu'au contraire, celui-ci quittera Spencerwood à la clôture de la session pour aller passer quatre ou cinq ans en France.

D'ailleurs, ajoute le confrère, ça n'a pas été l'intention du gouvernement la hier de donner un deuxième terme à M. Chapleau.

ÇA NE PAYER PAS

de payer la traite aux autres. Ça ne paye pas de vous la payer à vous-même. Ça vous payera d'abandonner mais la difficulté c'est d'y réussir. Le Remède Végétal Dixon fera disparaître complètement tout désir de liqueurs enivrantes en une couple de jours sans aucune abnégation de vous-même et sans que personne sache que vous prenez des remèdes. Vous épargnez votre argent, vous améliorez votre santé et vous serez plus considéré. Le remède est parfaitement inoffensif ; il est agréable au goût, stimule l'appétit, procure un sommeil paisible, fortifie les nerfs et n'empêche pas celui qui en fait usage de vaquer à ses affaires. — Renseignements complets sous enveloppe cachetée. THE DIXON CURE CO., No 40 avenue du Parc (près de la rue Milton) Montréal.

L'hiver

La saison des neiges et des glaces est arrivée ; les jours sont courts sans toutefois être bien beaux.

Longues sont les soirées, ce qui nous donne l'opportunité de lire, d'étudier, si le cœur nous en dit. Pourquoi pas ? Avons-nous donc assez de connaissances ? Avons-nous tourné le dernier feuillet de la science ?

Quand des hommes comme Léon XIII et Gladstone, au déclin de la vie, composent encore des œuvres littéraires, et ne passent pas une journée sans apprendre quelque chose, à plus forte raison devons-nous profiter de la longueur et du calme des soirs d'hiver pour élargir notre horizon par la lecture.

Qui vous empêche, par exemple, de consacrer une couple d'heures par jour à l'étude de votre langue ? Au printemps vous seriez en état de devenir des citoyens utiles, et ne regretteriez jamais le temps que vous auriez passé à augmenter vos connaissances.

Lisez, maintenant, ce magnifique morceau de Mgr Gaume sur l'utilité de l'hiver :

Chaque jour l'homme a besoin de repos ; de même la terre en a besoin pour réparer ses forces épuisées à notre service. Sans l'hiver, appauvrie, fatiguée, la terre ne produirait plus rien, et nous mourrions de faim. C'est ainsi que dans le plan de la Providence les quatre saisons sont nécessaires ; le printemps prépare, l'été mûrit, l'automne nous prodigue les productions qui nous font exister ; l'hiver répare les forces de notre mère nourricière. Lorsqu'elle s'est dépouillée de tout en notre faveur, Dieu dit au soleil de s'éloigner, comme une mère attentive éloigne la lumière qui pourrait empêcher son fils de s'endormir ; il fait plus encore : il enveloppe la terre d'une épaisse couche de neige, afin de la tenir chaudement.

Quoique la neige elle-même nous paraisse froide, elle est cependant un excellent duvet qui met la terre à l'abri des vents glacés, et qui entretient la chaleur nécessaire à la conservation des semences, des plantes et des arbres.

La neige est encore un puissant engrais : quand elle est amollie par le soleil, elle fond peu à peu, entre profondément dans la terre et vivifie des racines et les tuyaux des plantes. Voyez comme dans la saison la plus rude, notre Père céleste s'occupe du bien-être de ses enfants.

LA JEUNESSE

Ce sont les sots qui disent que l'âge de la jeunesse est fait pour qu'on s'amuse. Le jeune âge est fait pour qu'on y prenne de bonnes habitudes qui puissent être utiles pendant le reste de la vie, et pour qu'on acquière des connaissances, grâce auxquelles on pourra remplir honorablement la carrière que les aptitudes auront porté à choisir. C'est à cela qu'il convient de songer avant tout ; d'autant plus que le bonheur n'est point incompatible avec le bon emploi de la jeunesse. Bien au contraire, les jeunes gens dont la vie est un mélange d'occupations et de plaisirs simples, ont en somme plus de jouissances que les jeunes gens les plus dissipés. C'est la vie simple, ce sont les occupations utiles qui font goûter les moindres délassements, tandis que les divertissements ne sont autre chose qu'une broderie sur un fond d'ennui.

Pas contestable

L'action prompte, énergique et sûre du BAUME RHUMAL n'est pas contestable. C'est à ses propres vertus qu'il doit ses succès constants et toujours croissants. Ne pas oublier à cette saison, qu'il guérit toujours les affections de la poitrine et de la gorge.

A VENDRE

M. Roméo Lespérance informe ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir un lot de morue qu'il vendra à bon marché.

L'hon. M. Marchand

Les citoyens du Québec ont célébré par une brillante fête sociale, le trentième anniversaire de l'hon. M. Marchand dans la vie publique. Cette fête consistait en un grand bal à l'Hôtel de ville, et la présentation d'un portrait au héros de la fête, et plusieurs autres riches cadeaux.

Cette fête sociale, couronnée du plus éclatant succès, commémorait un événement remarquable ; trente ans de vie publique, c'est-à-dire un règne ininterrompu depuis l'établissement de la Confédération canadienne, jusqu'à ce jour. Trente années de vie publique, consacrées au bien de son pays et de ses compatriotes ; trente années de vie publique, dont les actes quotidiens sont autant de hauts faits contre lesquelles la critique n'a jamais pu avoir la moindre prise. C'est surtout sur ce fait que nous attirons l'attention de nos lecteurs : la vie parlementaire de l'hon. premier-ministre de notre province est un livre ouvert dont les pages ne sont couvertes que de belles actions ; amis et adversaires se plaisent à le reconnaître, il n'y a aucune tâche à ce tableau. En cette fin de siècle, où tant de vertus fléchissent, où tant de forts caractères sombrent dans l'abîme de la corruption et du déshonneur, n'est-il pas consolant pour nous, Canadiens-français, de regarder en face nos deux grands chefs, Marchand, Laurier et de les saluer avec admiration, comme l'expression parfaite de toutes les vertus sociales et politiques.

À l'unisson, avec la foule qui fêtait M. Marchand, lundi soir, nous ne cesserons de dire : Bonheur et longue vie au Premier de la province de Québec.

*For he is jolly good fellow
Which nobody can deny.*

Nouvelles diverses

— Le bill de l'Instruction a subi sa deuxième lecture ; 44 députés votant en faveur de cette mesure, et 19 votant contre.

— Il y aura à l'avenir trois séances par jour, et la prorogation aura lieu vers le 15 janvier.

— La session de la Chambre des Communes s'ouvrira le 3 février prochain.

— Au point de vue du développement de notre commerce avec la France, le succès des démarches de Sir Wilfrid Laurier à Paris aura été bien plus grand qu'on avait osé l'espérer. Une lettre de Paris vient d'être reçue à Québec, disant que le gouvernement français accordait une subvention de 500 mille francs pour un service de vapeurs entre la France et le Canada. Si, conformément à l'intention exprimée par Sir Wilfrid Laurier aux délégués de la Chambre de Commerce de Montréal, le gouvernement d'Ottawa accorde la même somme, nous aurons d'ici peu un service direct de première classe avec la France. M. Verberkmoes, un des plus forts armateurs de France, offre de mettre ce service en opération immédiatement. Le service serait fait par trois beaux vapeurs, en attendant la construction de trois nouveaux navires.

Cette bonne nouvelle que nous apporte le "Soleil," sera reçue avec plaisir dans tout le pays.

(De La Presse)

En ce moment, les inspecteurs d'école, comme beaucoup de rouages subsidiaires de plusieurs départements, sont devenus de vraies machines politiques dont un grand nombre de députés ont eu à se plaindre au cours des dernières luttes. Il sera proposé de réduire le nombre des inspecteurs, de leur donner un emploi permanent, sans district spécial, d'en faire des agents actifs et utiles du ministère de l'Instruction publique. Une dizaine d'inspecteurs capables feraient plus de besogne que la nuée de fonctionnaires actuels dont l'utilité est embarrassée par leur intervention dans une foule de questions qui les dérangent de leur vrai but. Je regrette d'apprendre que quelques députés s'opposent à la disposition de

la loi qui oblige des commissaires d'écoles l'obligation de savoir lire et écrire, et s'appuient sur cette pierre raisonnée qu'il sera impossible en certains lieux, de trouver des commissaires d'écoles si l'on tient rigoureusement à cette obligation. Quelle que soit la valeur de l'argument au point de vue local, elle est nulle en principe et nous espérons que le gouvernement ne s'y arrêtera pas. Laisser substituer cette antique condescendance serait une tache pour l'œuvre du gouvernement. Nous espérons qu'elle nous sera évitée.

Il semble que ce soient les deux points qui inquiètent encore la députation libérale. C'est peu de chose dans un bill aussi complexe que celui-ci et on peut dire qu'il y a unanimité, quand les controverses se bornent à si peu de chose.

Les députés libéraux protestants se sont réunis en petit caucus pour convenir de leur position et là aussi, l'harmonie la plus complète a régné. Le revenu des licences de mariage qui est un fond protestant a été transporté de l'éducation supérieure à l'éducation élémentaire. Les protestants ont approuvé avec joie ce changement et quant aux détails du bill ils ont signifié leur approbation complète. Ceci veut dire que le bill va passer haut la main en Chambre et il n'y a aucune raison de supposer qu'il n'aura pas dans la Chambre Haute le même succès. La période d'hésitation est passée et le gouvernement peut marcher carrément. Sa mesure très pondérée ne heurte aucun droit établi, respecte toutes les susceptibilités et les droits acquis. Lui faire une opposition fâcheuse serait marcher à l'encontre de l'opinion publique qui est décidée d'obtenir des réformes.

NOTES LOCALES

— Reconnaissance à St-Antoine de Padoue et à Ste-Anne pour faveurs obtenues.

UN ARRONNÉ.

— Les funérailles de Delle Léa Laberge ont eu lieu lundi, au milieu d'un grand concours de personnes.

— M. Dufresne est retenu chez lui par un état de très grande faiblesse. Nous espérons qu'il saura se remettre et faire une bonne et heureuse année.

— Il y aura, à St-Valier, le 3 et 4 janvier prochain, une soirée dramatique et musicale, par les amateurs de l'endroit. Le programme promet beaucoup.

— M. Elzéar Chabot, respectable cultivateur, a été élu marguillier, dimanche dernier. M. Adélar Collin a aussi été mis en nomination. Ce sont deux braves citoyens.

Est décédée hier, à l'âge de 24 ans, Melle Angéline Lavoie, institutrice, fille de M. Charles Lavoie. Ses funérailles auront lieu cet après-midi.

— ANGUILLAS A VENDRE. — C'est le bon temps de faire votre provision d'anguilles. N'attendez pas à la dernière minute. Cette anguille est de première qualité. Au quart et en détail. Adressez-vous à M. Adélar Nicole.

La Névralgie est soulagée par le LINIMENT MINARD.

— La somme de deux cents piastres que M. le Curé a demandée à la paroisse, pour les réparations au grand autel, a été souscrite généreusement. Le jour de Noël, la quête a produit le montant de cinquante piastres pour cette fin.

L'autel est très-beau sous sa fraîche toilette de feuilles d'or.

— La Cour Supérieure et la Cour de Circuit ont siégé depuis lundi, sous la présidence de l'hon. juge Pelletier. Il y avait, à cette occasion, plusieurs avocats de Québec : MM. Belleau, Dionne, Bernier, Demers, Chaloux, etc. Plusieurs causes intéressantes ont été soumises à la Cour, et entr'autres celle de la Corporation et David Coulombe.

— Le département de l'Instruction publique vient d'accorder une prime de \$30.00 et un diplôme spécial à Melle Côté, institutrice de cette paroisse. C'est une marque spéciale de reconnaissance accordée à Melle Côté comme à la plus méritante de nos institutrices. Nous en félicitons cordialement Melle Côté et nous l'invitions à toujours se montrer digne des faveurs que les autorités scolaires sont disposées à accorder à ceux qui remplissent leur belle mission d'institutrice avec zèle et dévouement. Melle Côté est une élève des Dames de la Congrégation de cette ville, et la fille de notre ami, M. Louis Côté, de la rue du Pont.

La crasse de la tête est enlevée par le LINIMENT MINARD.

— L'élection des officiers de la Cour de Montmagny, No 168, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, a eu lieu le 23 courant. Les Messieurs sui-

vants ont été élus pour la prochaine année :

A. E. Michon, Chef-Ranger ; Alphonse Boulet, vice-Chef-Ranger ; J. C. Lislois, Sec. Archiviste ; Cyr. Roy, Sec. financier ; F. I. LeBlanc, Trésorier ; J. G. Paradis, médecin examinateur.

Syndics : Elz. Collin, Eug. Laberge, L. R. Normand.

Conducteurs : Nap. Bélanger, Alphonse Laberge.

Sentinelles : Jos. Bélanger, Eug. Nicole.

La Cour de Montmagny compte aujourd'hui 110 membres et possède en caisse, une somme de \$1000.00 pour payer des secours à ses membres malades. C'est l'une des plus prospères de l'Ordre.

— Les messieurs suivants ont été élus officiers du "Cercle Montmagny," de l'Alliance Nationale :

P. Aug. Choquette, Président ; J. N. R. Lespérance, Sec. Archiviste ; A. E. Michon, Sec. financier ; Alphonse Caron, Trésorier ; J. G. Paradis, médecin-examinateur.

Commissaires ordonnateurs : MM. Prudent Nicole et Alfred St-Hilaire. M. A. C. Michon, Substitut.

Voilà encore une société qui fait de brillants progrès à Montmagny et nous engageons vivement nos jeunes gens à s'enrôler dans ses rangs.

Le LIMINENT MINARD est à vendre partout

— Les funérailles de Dame Éléonore Bernier, en son vivant, épouse de feu J. B. Belanger, et mère de notre co-paroissien, M. Amable Bélanger, ont eu lieu à St-Pierre, mercredi matin. Une foule considérable de paroissiens de St-Pierre et de St-Thomas assistaient au service funèbre. La cérémonie a été très imposante ; le petit temple était complètement tendu de noir et n'était éclairé que par les lumières des lustres et du catafalque. C'est M. le Curé Delagrave qui a chanté le service. Le chœur de l'orgue de Montmagny et son organiste, ont fait les frais du chant et de la musique.

La défunte était âgée de 84 ans et n'a souffert que de quelques jours de maladie.

Elle laisse pour déplorer sa perte 8 enfants, 31 petits enfants et 70 arrière-petits enfants.

Nous offrons nos sympathies à M. Amable Bélanger et à toute sa famille.

Le LIMINENT MINARD guérit les brûlures, etc.

GUÉRISON RADICALE

Dr. Ed. MORIN & Cie, Québec.

Messieurs,

Je souffrais depuis assez longtemps déjà d'un rhume violent qui menaçait de dégénérer en bronchite aiguë, et ce, après avoir essayé inutilement plusieurs remèdes recommandés pour les toux négligées. Le dévouement commençait à s'emparer de moi, quand par bonheur un ami me conseilla de faire usage du Vin Morin Crésosoté. J'en employai un flacon et de suite je ressentis du soulagement ; je continuai son usage pendant quelques temps encore et votre Vin crésosoté me donna une guérison complète.

Pour les cas semblables au mien, je crois que ce vin à la Crésosote et aux Hypophosphites est le meilleur remède à employer pour se faire guérir promptement.

Votre serviteur,
Et. LEVSAQUE, marchand,
Ste-Flavie.

NOËL

La fête de Noël a été célébrée avec éclat à Montmagny. A la messe de minuit, le chœur de l'orgue a chanté la messe du second ton. A l'offertoire Mlle Bernatchez a chanté le sublime poème d'Adolphe Adam, "Minuit chrétiens." A la messe de l'aurore, on a chanté des noëls populaires.

A la messe du jour, le chœur de l'orgue a chanté la messe de Théodore Von la Hache. Au Graduel, Mlle Bernatchez a chanté "Noël aux quatre vents." A l'offertoire, "Gloria in excelsis" de Rouvier.

Après, noëls populaires entre les psaumes, et salut solennel.

Mlle Sophie Bender, accompagnait au grand orgue, à la messe du jour, et elle s'est très bien acquittée de sa tâche difficile. M. Pabbé Boiard a donné un excellent sermon.

Notes Personnelles

— M. I. Dufresne, employé civil à Ottawa, était en promenade chez son père, en cette ville, le jour de Noël.

— Mme Numa Bernatchez, de Dalhousie, N. B., est en promenade chez son père M. le Capt. Eug. Fournier.

— M. Xavier Fournier, de Belmont, Mass., est descendu passer l'hiver avec son frère, M. Louis Fournier, de Notre-Dame du Rosaire.

— M. Evariste Leclerc, de Trois-Saumons, était de passage en cette ville hier, pour affaire d'assurance vis-à-vis d'un commencement d'incendie qui a eu lieu chez les frères de la Doctrine Chrétienne, à l'Islet, le 24 courant.

Jamais trop de Cultivateurs

C'est ce que disait dernièrement le Colonisateur.

En effet, c'est, on peut le dire, l'unique classe de la société dont on ne dira jamais : ils sont trop nombreux. Pendant que toutes les professions libérales sont susceptibles de devenir encombrées, la classe des cultivateurs ne le sera jamais. Toujours elle sera la base de la prospérité d'un état, et l'état sera d'autant plus riche que l'agriculture sera plus en honneur et le sol mieux exploité.

La politique sage d'un gouvernement sera donc de favoriser tout d'abord l'agriculture en multipliant le nombre des colons et en accordant au cultivateur la plus large part possible de protection. Ce serait très mal calculer que de chercher à développer l'industrie du pays en négligeant la classe agricole. Pas de commerce lucratif, pas d'industrie payante, sans la prospérité du fermier. Pourvoyeur de l'état qu'il nourrit avec les produits du sol, il est en même temps le consommateur qui achète les produits de l'industrie et les importations du marchand. Les manufacturiers et les commerçants comptent en grande partie, pour écouler leurs marchandises, sur les besoins de la classe agricole. Or, si les cultivateurs sont peu nombreux et surtout s'ils sont pauvres, le commerce s'en ressentira ainsi que l'industrie. Le même effet se produira sur toutes les entreprises publiques : chemins de fer, lignes de bateaux à vapeur, etc., qui auront d'autant plus de produits à transporter qu'il y aura plus de cultivateurs. Qu'on demande à la compagnie du Pacifique ce que lui donne de recettes le transport des grains de Manitoba et du Nord-Ouest, et nous verrons comment l'agriculture, dans ce pays, compte pour une très large part dans le trafic de la ligne.

Les hommes de profession peuvent devenir trop nombreux ; on pourra dire qu'il y a trop de médecins, d'avocats, de notaires, on pourra ajouter qu'il y a trop de marchands, trop de méliers, etc. ; jamais on ne dira : il y a trop de cultivateurs.

Si cette affirmation est vraie en général et dans tous les pays, elle l'est cent fois plus pour le Canada, où le pays à coloniser est immense.

Le premier besoin d'un peuple est de prendre de l'expansion, de grandir en nombre, et nous atteignons ce but par la colonisation ; mais n'oublions pas que la colonisation ne marchera qu'en autant que l'agriculture sera en honneur, et qu'elle sera en honneur en proportion de l'encouragement qu'elle recevra.

C'est donc de ce côté que tous les efforts d'un gouvernement sage doivent se diriger, persuadé que tout le reste, commerce et industrie, progresseront du moment que l'agriculture sera dans un état prospère.

Ne nous laissons pas illusion sur ce point ; ne cherchons pas à imiter les grandes nations ayant d'être grands nous-mêmes. Nos forces ne croîtront pas seulement dans le développement des manufactures, mais dans le développement de l'agriculture.

Soyons un grand peuple d'abord ; le pays ne nous manque pas, nous avons l'espace et tout ce qu'il faut pour devenir robustes, si nous savons diriger nos efforts vers le vrai but.

UN ENFANT RECU AVOCAT A L'AGE DE 7 ANS

Topeka, Kansas.—Le jeune Byron Gilbert, âgé de 8 ans, fils d'un ancien juge de la cour de district du comté d'Atchison, Kansas, vient de passer de la façon la plus brillante son examen d'avocat devant la cour suprême à Topeka. Par sa connaissance approfondie du droit, par ses réponses claires et précises, l'enfant a fait l'admiration de ses examinateurs qui l'ont reçu à l'unanimité. Mais ils y ont mis une condition, c'est que le nouvel avocat ne pourra exercer qu'à l'âge de 21 ans. Il devra donc garder son diplôme en poche pendant beaucoup d'années encore, mais il pourra se vanter d'être le plus jeune avocat qui ait jamais été admis au barreau.

Consommation guérie

Un vieux médecin retiré de la pratique dans les mains duquel a été placé par un missionnaire des Indes, la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, Bronchite, Catarrhe, Asthme et toutes les affections de la gorge et des poumons, aussi une guérison positive et radicale pour la Débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses. Après avoir essayé ces étonnantes capacités curatives en mille cas divers a cru de son devoir d'en informer ses frères souffrants. Animé par ce motif et désirant soulager l'humanité souffrante, j'enverrai gratis à tous ceux qui le désirent cette prescription, en Allemand, Français ou Anglais avec direction pour préparation et emploi. Envoyé par maille à toute personne qui enverra son adresse avec timbres, mentionnant ce journal.

W. A. Noyes,
820 Powers' Block, Rochester, N. Y.

Les Trois Messes de Noël

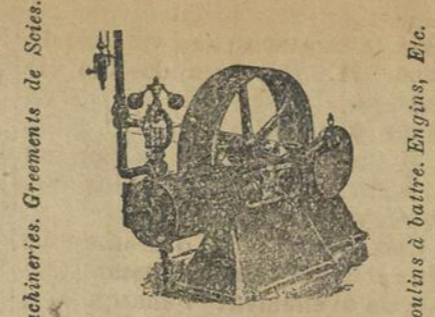
La coutume de dire trois messes le jour de Noël est un reste de l'ancien usage pratiqué surtout dans les grandes villes, aux principales solennités. Saint Léon, vers le milieu du Ve siècle, dit expressément que le même prêtre réitérait plusieurs fois le sacrifice en ces saints jours, afin que personne ne fut privé de l'assistance aux divins mystères. Cet usage s'est aboli sensiblement pour les grandes fêtes de l'année, mais l'Eglise l'a conservé pour le jour de Noël.

L'usage des trois messes s'introduisit en France au temps de Charlemagne, lorsque ce prince fit recevoir le rite romain dans ses Etats. Toutefois, il n'y eut d'abord que les évêques qui célébrèrent trois messes ; on accorda ensuite à de simples prêtres la permission d'en célébrer également trois, et peu à peu cette coutume devint générale.

Plusieurs liturgistes attachent aux trois messes une signification mystique. Selon eux, la messe qu'on chante la nuit rappelle l'état des ténèbres profondes où se trouvaient les hommes avant la venue du Sauveur. La messe de l'aurore rappelle la loi de grâce apportée par le Christ. La messe du jour est la manifestation des grâces abondantes auxquelles nous fait participer Jésus-Christ dans sa naissance, et l'Eglise le proclame en disant qu'un enfant est né pour nous.

ANNONCES de MONTMAGNY

"Montmagny Machine Works,"



EN FACE DE LA STATION
Est la place où vous pourrez faire faire toutes espèces d'ouvrages de
Machineries, ainsi que Réparations de toutes sortes et à des prix très modérés et défiant toute compétition.
ARTHUR N. NORMAND, Propriétaire.

Grande vente a reduction

Au Magasin de
F.-J. MORIN,
RUE DU DEPOT.

UN LOT DE
Marchandises sèches que je vendrai au prix coûtant.
Beau Tweed à Pantalon, belle serge, presque pour rien.

Chaussures

Pour Hommes et Enfants vendues au plus bas prix possibles.
Profitez de ces grands avantages qui vous sont offerts.
Une visite est sollicitée.
28 Fév. 97.—1 an.

Allez au Magasin de J. Ed. REMILLARD

J'ai l'honneur d'informer mes nombreuses pratiques et le public en général que j'ai reçu ces jours derniers toutes sortes de FRUITS et que je tiens aussi des

Rafraichissements :
Cidre, Cream soda, Ginger ale,
RAISINS BLEUS ET VERTS
Je tiens aussi des Bonbons Chocolats, Parfums, Etc., Etc.
POMMES EN DETAIL ET AU QUART
PIPES, TABACS, CIGARES, CIGARETTES.

Venez faire une visite
11 Oct. 97.

Biere et Porter

J'ai l'honneur d'informer mes pratiques et le public en général que je suis agent des célèbres brasseries :
COTÉ & AMYOT,
DAWES & CO.
La Cie de brasserie de BEAUPORT (Lager Beer)
Ainsi que

Liqueurs douces de M. Timmons & Fils. Soda water, Ciderine, Gingerale et Cream soda.
Ordres exécutés avec promptitude.
J. M. DUBE,
Embouteilleur.
Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.
30 mai.

C. Coulombe & Cie.
Rue St-Louis
J'ai l'honneur d'informer mes nombreuses pratiques et le public en général que j'ai toujours en mains un Stock de

Farine, Son, Moulée, Saindoux, etc., etc.
Je vendrai à des prix défiant toute compétition.

Annoncez dans l'"ECHO DE MONTMAGNY."

J.-A MATHURIN,

MONTMAGNY, RUE ST-JEAN-BAPTISTE,
Ferblantier, Plombier et Couvreur.

ASSORTIMENT COMPLET DANS LA FERRONNERIE

HUILE, PEINTURE, VITRES, VERNIS.
COUVERTURE EN TOLE GALVANISEE, TOLE NOIRE, FERBLANC, CORNICHE DALLES, DALLEAUX, Etc.

Une spécialité de GRANIT et de FERBLANTERIE.
Appareil de chauffage à l'eau chaude, Installation de Closets à l'eau (d'après le système le plus perfectionné), Bains, Pompes, Sonneries Electriques, Tuyaux de fer, en fonte et en plomb, Champagneuses, Filtres, Etc., Etc.

Tout ouvrage sera exécuté promptement et garanti. Toutes ces marchandises seront vendues à des prix défiant toute compétition.
Votre patronage est respectueusement sollicité.

++ SAISON D'AUTOMNE ++
Au Magasin de J.-C. LISLOIS, RUE ST-JEAN-BAPTISTE.



Je viens de recevoir un lot considérable de Marchandises pour le commerce d'automne et j'invite mes pratiques et le public à venir faire une visite à mon magasin.

Drap pour paletot d'hiver,
Drap Castor, Drap Président.
Etoffe double largeur (Irish Freezer),
Serge noire, Tweed à pantalons,
Etoffe à robe, Cachemire noir.
Habillements faits pour hommes et garçons, Pardessus en drap noir et bleu marin pour hommes et garçons de \$5.00 et au-dessus.
Ulsters en étoffe (Irish Freeze) pour hommes et garçons.
Coton jaune, Coton à drap, Coton carrauté, Flanellette,—un assortiment considérable et à bon marché.
La balance des marchandises du printemps sera vendue à réduction d'ici au 15 octobre prochain.

BIERE ET PORTER de BOSWELL

Embouteillée ici à Montmagny PAR
CYRILLE TETU,

Cette Bière est sans contredit la meilleure du pays.

De grandes améliorations ont été faites à la brasserie de M. Boswell à Québec, de sorte que ses agents pourront fournir au public et aux hôteliers une bière de beaucoup préférable sur tous les rapports.

Pour toutes commandes, adressez-vous à M. Cyr. Tetu, agent pour le comté de Montmagny, l'Îlet, et Kaouraska.
1 an 16 mars 97

CHEMIN DE FER Boston & Maine

PAS DE CHANGEMENT DE CHAR ENTRE
LEVIS et BOSTON
VIA
SHERBROOK et BOSTON & MAINE
Train direct entre Lévis et Boston

Le BOSTON & MAINE en connection avec le QUEBEC CENTRAL laisse Lévis à 2hrs. p. m., arrive à Concord à 5.45 a. m.
Manchester..... 6.17 a. m.
Nashua Jet..... 6.49 a. m.
Lowell..... 7.17 a. m.
Lawrence..... 7.24 a. m.
Epping..... 9.22 a. m.
Boston..... 8.10 p. m.
Fall River..... 10.20 a. m.
Providence..... 12.15 a. m.

LIGNE DE WORCESTER
Le Boston & Maine en connection avec le Grand Trunk laisse Lévis à 1.40 p. m. (midi) arrive à Concord 5.45 a. m., Manchester 6.17 a. m., Nashua Jet. 6.49 a. m., Worcester, 9.22 a. m., Woonsocket, 11.48 a. m., Pawtucket, 12.07 a. m., Providence, 12.15 a. m.

Connection à Newport Vt. pour Springfield arrivant à
Holyoke..... 7.12 a. m.
Springfield..... 7.30 a. m.
New-York..... 11.25 a. m.
Pour autres informations s'adresser à

Armand Lalonde,
Agent Canadien des Passagers et du Fret, Montréal.

Pour Vos Impressions

De toutes sortes,
Adressez-vous à ce Bureau.
Alphonse Caron,
Editeur-Imprimeur,
MONTMAGNY, P. Q.

Vinaigre

M. Joseph J. Guimont, du Cap St-Ignace, est manufacturier d'un excellent vinaigre et de première classe et de première qualité. A cet effet il a le meilleur certificat d'une analyse faite par le Rvd M. Pagé, de Québec, et nous-mêmes qui en avons fait l'essai nous le trouvons, sans rien dire de trop, supérieur en qualité et en valeur à tout autre vinaigre. Pour toute commande adressez-vous à M. Guimont, et il vous donnera pleine et entière satisfaction.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Le et après lundi le 4 Octobre 1897, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours comme suit : (Ex cepté le dimanche.)

TRAINS LAISSANT MONTMAGNY
MONTANT
Accommodation pour Lévis (mardi et vendredi)..... 1.55
Accommodation pour Lévis (lundi, mercredi, jeudi et samedi) 3.39
Accommodation pour Lévis..... 9.05
Express direct pour Lévis et Montréal..... 11.05

DESCENDANT
Accommodation pour Rivière du Loup et Campbellton..... 9.31
Express direct pour St-Jean et Halifax..... 15.39
Accommodation pour Rivière du Loup..... 19.14
D. POTTINGER, agent général.
Office du Chemin de Fer,
Moncton, N. B., 30 Sept. 1897.

RECREATION

Dans une classe de mathématiques spéciales le professeur interpelle un élève inattentif à la leçon :
— Eh ! Monsieur, à quoi pensez-vous donc ? vous ne suivez pas.
— Pardon, Monsieur, je pense, donc je suis.

CANCER. LES PILULES ELECTRIQUES DU DR. HOWARD. Mde Moine Corrière, Lancaster, Ont., avait subi une opération pour le cancer. Elle ne recouvrit le sang et les forces perdues par la maladie et l'opération qu'après avoir prises les PILULES ELECTRIQUES. Elle écrit : L'effet de ces pilules sur mes forces est surprenant. Aussitôt que je commençai à les prendre je sentis du mieux, et toute douleur fut maintenue disparue. Une de ses amies dit : Mde Corrière paraît être extraordinairement mieux. Elle n'a plus ce teint pâle, mais, que les médecins nomment "Cachexie", au contraire son teint est rose, et elle paraît très forte. Lectrices ! les pilules Electriques vous guériront et enlèveront vos douleurs. Grandes boîtes 50c. Décompez cette annonce et envoyez-nous-la avec 30c., et nous vous en enverrons une boîte, grandeur régulière. The Dr. Howard Med. Co., Brockville, Ont.

Abonnez-vous à l'"ECHO DE MONTMAGNY."

Les Maisons Suivantes DE MONTREAL,
sont recommandées à nos LECTEURS.

FEU Pompes à Incendies, Sceaux Chimiques, Echelles, etc. Spécialité : L'Équipement complet des Brigades.
JOHN MARTIN SONS & CO.,
457 Rue St. Paul, Montréal.

MEUBLES ET MATÉLAS
Que vous ayez besoin d'une chaise ou de 100 sets de chambre à coucher, servez-vous de nous.
RENAUD KING & PATTERSON,
650 & 652 Rue Craig, Montréal.

PAPETERIES ENVELOPES ETC.
Imprimerie, Livre de Blancs, etc. N'importe quel en fait de papeterie, livres de compte etc. Ecrivez pour prix.
MORTON PHILLIPS & CO.,
C. W. LINDSAY,
1155 Rue Notre Dame, Montréal.

PATENTS PROMPTLY PROCURED
in Canada and all countries.
FETHERSTONHAUGH & CO.,
Canada Life Building, St. James St., Montréal.
Write or call for particulars.

PIANOS
Chickering, Heintzman, Newcombe, etc. en gros et en détail. Pianos neufs de \$300.00. Pianos second main de \$20.00. Comptant ou à crédit.
C. W. LINDSAY,
2566 Rue Ste. Catherine, Montréal.
Ecrivez pour Catalogue. Agents demandés.

Prunol
CURES
Coughs, Colds, Bronchitis, and Incipient Consumption.
25 cts. a bottle,
PRUNOL MFG. CO., 535 Wellington, Montréal.

PURE LEAF GOLDEN LEAF
(FEUILLE D'OR)
TABAC COUPÉ
Délicieux pour la Pipe
CE TABAC
fait les délices de ceux qui aiment un tabac aromatique et pur.
Il est fait par les plus grands manufacturiers de tabacs coupés ou en poudre du Canada.
B. HOUDE & CIE
QUEBEC.
Nos tabacs à priser sont célèbres
ACHETEZ-EN.